

Musée du Temps - Projet scientifique et culturel

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Ce projet a pour objectif la préparation de la 2^{ème} tranche de salles du musée ainsi que l'évolution du mode de fonctionnement des salles déjà ouvertes.

Trois ans après l'ouverture du musée, ce projet fait le point sur l'évolution des missions et du projet muséographique et culturel. Il réactualise le scénario du musée terminé. Il redistribue les espaces pour offrir des services supplémentaires, des locaux techniques plus efficaces et une meilleure adéquation avec le Palais Granvelle.

Missions

1 - Le musée comme support des débats sur la cité et son devenir

La Municipalité a demandé au musée d'intégrer dans son programme le thème du temps dans la ville. En collaboration avec les instituts universitaires en charge de la prospective et singulièrement la Maison des Sciences de l'Homme C.N. Ledoux, le musée, à la fois citoyen et historien, doit :

- développer les études,
- étendre ses collections, au-delà de celles de l'ancien musée d'histoire de la ville,
- monter des programmes de conférences, colloques, cafés géo, etc.

2 - Un musée scientifique

Attaché à rendre accessible au plus grand nombre les résultats les plus actuels de la recherche, le Musée du Temps est un musée de société ouvrant pleinement sur la science et son rôle social.

Par ses collections et ses thématiques, il s'enracine dans les recherches scientifique et technique locales dont il procède et dans la collectivité dont il est issu et qui le porte. C'est en s'arc-boutant sur les riches acquis des laboratoires bisontins qu'il peut atteindre une visée globale.

3 - Un musée ajoutant à l'attractivité de Besançon

Installé dans le plus beau bâtiment de la ville, valorisant les collections de celle-ci, drainant les touristes, le Musée du Temps est dès à présent une pièce importante dans la panoplie d'attraits qu'offre la cité. Il doit encore renforcer ce rôle d'ambassadeur en prenant plus fortement sa place dans la valorisation du centre-ville.

Le projet culturel

Il découle clairement de ces missions. Au-delà des activités «classiques» du service des Publics (observatoire et évaluation, service éducatif, visites guidées et atelier...), le musée se propose de privilégier le vivant (lectures de textes, théâtre, conférences et débats). Pour faire face à la multiplicité des activités liées au caractère multi facettes des missions, des programmations saisonnières sont envisagées (scolaires et amateurs de sciences l'hiver, publics fidélisés au printemps, touristes et amateurs d'horlogerie l'été, grand public à l'automne).

Scénario d'utilisation des salles

1 - Son évolution

- Pour répondre au double thème désormais proposé (le temps, la ville et leurs interactions), le musée, moins linéaire, recherche les croisements, les confrontations

- Disposant des espaces du Palais désormais réunifié, le musée a plus encore le souci d'épouser et, en retour, de magnifier les formes de celui-ci.

- Pour répondre aux vœux des visiteurs, le musée s'affirme évolutif. Sur trois ans, une année serait consacrée à une grande exposition temporaire, une seconde au renouvellement du Grand Comble ou de la grande salle du deuxième étage, la dernière étant dévolue à l'évolution d'une salle ou d'un groupe de salles.

2 - Le résumé

A - Rez-de-chaussée :

La visite du musée commence au porche du Palais. Elle inclut la cour et les locaux de relations avec le public : accueil, boutique, salle des partenaires, salles d'expositions temporaires.

B - Sous-sol

Le visiteur est invité à descendre dans ce qui était la cave du palais. Des vestiges gaulois, gallo-romains et médiévaux y jouent une fabuleuse machine à remonter le temps. L'histoire de la ville du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècles est évoquée autour du plan-relief.

C - Premier étage

On y déroule l'histoire de la mesure du temps. La galerie (lieu d'exposition par excellence) reçoit un propos synthétique, qui peut satisfaire le visiteur pressé ; les salles traitent des approfondissements, des «zooms».

La salle de la Tenture, complétée par une salle sur le XVI^{ème} siècle des Granvelle, est le premier maillon. Puis le parcours historique part d'un bref rappel des cadrans solaires de l'Antiquité, valorise les horloges d'édifices, les collections du XVIII^{ème} siècle (oeuvres des grands horlogers A. Janvier, J.-A. Lépine, F. Berthoud). L'industrie horlogère s'inscrit dans son contexte culturel et économique. *La Montre la plus compliquée du monde* boucle l'étage, en reine.

D - Deuxième étage

Une salle est réservée à l'isolat que fut l'entreprise Lip. Deux salles -dont le grand espace donnant sur la Grande Rue- sont consacrées à la technologie du quartz, aux microtechniques et à la chronométrie. La première horloge atomique française y trouve une place de choix.

La moitié de l'étage est donc dévolue aux services (salle d'animation, centre de documentation) et au fonctionnement du musée (réserves, locaux techniques, bureaux).

E - Troisième étage

Le grand Comble, complété par la tour (pendule de Foucault et belvédère) est consacré à la ville. *Ville dans le temps et ville du temps* : Besançon y est l'objet de représentations (photographies, images virtuelles...) et supports de débats (cafés géographie, philo...).

L'évolution du projet scientifique et culturel ainsi esquissé nécessite la réorganisation de l'équipe du musée et une réflexion sur les moyens humains disponibles.

Il s'entend en outre avec l'ouverture du chantier des collections, le développement de celles-ci et une politique de publications pour les faire mieux connaître et comprendre.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ce projet.

M. Michel ROIGNOT : Monsieur le Maire, mes chers collègues, le projet scientifique et culturel qui vous est présenté ce soir a pour principal objectif de nous mettre en état de marche pour la préparation de la deuxième tranche du Musée du Temps et donc de réfléchir à la muséographie qui sera proposée dans le cadre de cette deuxième tranche.

Ce vote est également nécessaire aujourd'hui pour que nous puissions, dans le courant de l'année/début 2006, contractualiser avec la DRAC puisque le Musée du Temps étant un monument classé, l'architecte en chef des monuments historiques doit mener une étude préalable d'architecture. Il faut qu'il y ait un document de référence entre la Ville et l'État et ce document de référence c'est ce projet scientifique et culturel que nous vous présentons ce soir.

Dans le temps, ce document intervient pratiquement trois ans après l'ouverture de la première tranche du Musée, c'était en juin 2002. Nous avons au bout de ces trois ans un premier recul sur le mode de fonctionnement de cette première tranche, sur ce qu'il convient de mettre en place, les évolutions qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour la préparation de cette deuxième tranche.

Je voudrais simplement dire qu'en 2004 le Musée du Temps a accueilli pratiquement 72 000 visiteurs et qu'on peut estimer qu'il a désormais trouvé toute sa place dans le volet culturel, animation de cette ville. Il y a un an et demi, nous avons eu recours à un bureau d'études pour faire une évaluation du bilan de la mise en œuvre de la première tranche. Cette étude a été très instructive dans la mesure où elle nous a apporté un certain nombre d'informations notamment sur quelques critiques faites quant au développement trop réduit des collections et la place insuffisante, selon les publics interrogés, donnée à l'ensemble des multimédias. En revanche, ce qui ressort de cette étude, c'est que le Musée est apprécié pour son originalité, pour l'ensemble des efforts qui sont faits en terme pédagogique pour présenter les collections et il est également très apprécié pour la variété de ce qui y est proposé. Un grand nombre de visiteurs d'ailleurs insiste pour dire qu'il y a beaucoup de curiosité et d'esprit de curiosité dans ce Musée et que les questions qui sont posées mettent en œuvre l'appétit des visiteurs. De cette étude, il ressort également que l'un des principaux enjeux de cette deuxième tranche du Musée du Temps sera de passer d'un «musée hommage» à un musée qui donne toute sa valeur au concept du temps et la réflexion sur le temps, à peu près sans équivalent en Europe. C'est donc dans cette perspective que nous avons travaillé pour proposer ce projet scientifique et culturel.

Trois missions peuvent lui être assignées. La première, c'est qu'il devienne ce qu'il n'est pas actuellement, un support pour la réflexion et le débat sur l'évolution de la cité, de la ville et sur son devenir. Il y aura par rapport à cela une politique menée dans l'acquisition de collections, dans l'organisation également de conférences ou de colloques comme cela a pu être fait l'année dernière au moment du colloque sur la ville et le temps. Nous souhaitons comme deuxième mission que ce soit un musée naturellement scientifique qui s'attache à rendre accessible au plus grand nombre les résultats actuels de la recherche en matière de rapport de l'homme au temps. Et nous souhaitons qu'il participe naturellement à l'effort d'attractivité de rayonnement de la ville et ceci se fera en valorisant l'ensemble des collections présentées de manière insuffisante actuellement.

Le scénario est décrit dans le document que vous avez reçu. Je voudrais simplement insister sur la mise en valeur du sous-sol du Musée du Temps où le visiteur sera donc invité à descendre dans ce qui était autrefois la cave du Palais Granvelle où il pourra découvrir un certain nombre de collections de vestiges gallo-romains, gaulois, etc. Une place importante sera faite également au premier étage, au-delà de la salle de la tenture, à l'ensemble des horloges d'édifices et des collections d'horloges précieuses et c'est naturellement à cet étage que sera redescendue la montre la plus compliquée du monde. Au deuxième étage nous aurons dans un premier temps toute une salle dédiée à l'Entreprise LIP.

Ce que je voudrais dire également, c'est que nous souhaitons, à travers cette reconstruction, ce développement, donner toute sa place à ce musée qui pour l'instant vit de manière un peu «bancale» dans la mesure où seulement la moitié des collections et la moitié des surfaces sont offertes au public. Nous travaillerons également sur la poursuite de la réhabilitation, de la restauration de l'édifice, du monument historique lui-même comme nous l'avons fait dans la première tranche mais ce travail sera mené davantage sous la houlette de l'architecte en chef des monuments historiques et donc de la DRAC. Donc nous poursuivrons dans le sens de ce qui avait été fait au moment de la première tranche. Enfin au rez-de-chaussée, nous mettrons en place des salles d'expositions temporaires qui nous permettront par le renouvellement des présentations, d'ajouter encore à l'attractivité, de donner envie aux visiteurs de revenir dans ce musée.

C'est un projet ambitieux qui ne sera pas naturellement mené à bien dans ce mandat car il faut du temps mais nous le mettons en situation en adoptant ce projet scientifique et culturel aujourd'hui. Nous nous mettons en capacité d'enclencher la réflexion, de missionner l'architecte des monuments historiques pour qu'il mène son étude préalable, et de pouvoir, dans le cadre du prochain mandat si nous en décidons ainsi, mener à terme ce chantier.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, il nous semblait en effet intéressant qu'on prenne le temps de s'arrêter sur ce projet.

M. LE MAIRE : Nous en avons parlé longuement mais c'était en Municipalité, donc vous avez raison, il est absolument important qu'on puisse en parler ce soir.

M. Pascal BONNET : Je dois dire que j'ai toujours pour ma part été très attaché à la réalisation du Musée du Temps tant dans ce qu'il représente par rapport à l'histoire de la Ville que dans le rayonnement qu'il peut apporter à Besançon. Je voudrais déjà, comme on a pu le faire en commission, saluer la qualité du travail qui nous a été présenté et l'engagement fort des élus, de la conservatrice et des collaborateurs du musée. Ce qui me semble intéressant, c'est que dans ce projet on ancre encore plus le Musée dans son bâtiment, le Palais Granvelle. Je pense que Jean ROSSELOT évoquera un peu plus le Palais en tant que tel. M. ROIGNOT rappelait cet ancrage dans le sous-sol et dans l'histoire de la Ville qui semble quand même un élément important et cette déambulation dans le musée avec la cohérence qu'on a pu lire dans le document. Je crois qu'on a là un projet qui donnera une envergure indiscutable au musée.

J'aurais deux remarques, une indirecte puisqu'il s'agit d'un palais Renaissance. J'ai entendu à plusieurs reprises notre ancien collègue Daniel ANTONY, plus proche politiquement de vous, soucieux de voir la Ville de Besançon et la Région prétendre à un rôle de pôle international Renaissance. Je voulais savoir un peu quelle était la position de la Ville par rapport à cela, sur les questions relatives à la Renaissance, ça ne concerne pas le Musée du Temps mais c'est plus en lien avec l'histoire de Besançon et du Palais. Je poserai une autre question plus en rapport avec le Musée que j'avais déjà évoquée en commission, c'est celle de l'articulation entre nos musées dans la mesure où au Musée du Temps le temps est une vocation centrale dans la ville et l'agglomération, mais il y a également des musées qui sont plutôt des musées de mémoire, à la Citadelle, à Nancray et le Muséum qui est plutôt le musée de la vie. Je crois qu'il y a là des articulations majeures ; je voudrais donc savoir comment on envisage d'articuler la vie de nos musées. Je vous remercie.

M. Jean ROSSELOT : Monsieur le Maire et chers collègues, à travers le projet scientifique et culturel du Musée du Temps qui nous est soumis, la question est de savoir comment faire de ce joyau architectural un véritable ambassadeur à la fois de l'ancrage historique et de la modernité de notre ville.

Je commencerai en deux mots par rendre hommage aux auteurs, aux équipes que l'on retrouve autour de Mme MAUERHAN, Conservateur, des historiens, des conservateurs, des scientifiques aussi comme Jean-Jacques GAGNEPAIN dont l'association à ce travail manifeste bien le souci, c'est un grand élément de perspective, de conférer une dimension non seulement historique mais aussi futuriste à ce que doit être l'action de la Ville en la matière.

L'action de la Ville, ses objectifs : ils sont, comme tout le monde a pu le constater, consignés en introduction du document à la rubrique Missions attendues par la collectivité, attractivité de la ville, projet de société au-delà de la simple mémorisation. Je m'attendais logiquement à trouver dans la conclusion une déclinaison de sujétions stratégiques mais cette conclusion qui tient en une demi-page reste modeste, trop modeste à mon goût, juste empreinte d'informations et de recommandations pratiques. En fait, la conclusion stratégique est bien décrite sous la plume du Cabinet YDV sous le chapitre Perspectives ouvertes où il est dit ceci : le Musée du Temps doit être un Musée innovateur qui aille au-delà de l'hommage rendu à la mémoire collective et qui soit -c'est surtout ça que l'on retient- un concept plus stimulant qu'un simple musée, un concept historique, scientifique et social et un concept unique en Europe.

Ce document nous met-il à cet égard sur la bonne voie ? C'est important, la politique culturelle et muséographique de la Ville emprunte-t-elle toutes les bonnes pistes ? Je pense que oui à beaucoup d'égards mais il y a quelques compléments me semble-t-il qui devraient y être apportés. Sur par exemple

et en tout premier lieu, la réflexion, l'étude des nouvelles temporalités appelées peut-être à rythmer autrement demain nos modes de vie.

Comme on parle partout, capitale du temps, projet d'aménagement des temporalités, des rythmes de vie, il faut absolument -c'est une lacune- introduire dans ce document et de manière générale, une cohérence, une liaison, une envergure, se référer aux trois jours de travail portant sur ce sujet qu'il y a exactement un an vous avez conclu au Kursaal. Comment pouvez-vous nous présenter un projet culturel et scientifique qui a pour ambition d'inventer de nouvelles temporalités qui rythment notre vie sans faire référence à ces trois jours de travail où des spécialistes de toute l'Europe sont venus pour justement réfléchir sur cette question ? J'ai quand même du mal à comprendre. Vous êtes venu c'est vrai conclure en 5 minutes en citant Talleyrand : «quand il était urgent, il était déjà trop tard» mais il ne faut pas affirmer sans arrêt que nous avons des projets d'aménagement temporalités, innovation, etc. puis ne rien en sortir.

Je me réfère d'ailleurs à votre bilan d'activités des services du dernier Conseil où à la mission études et prospectives, je lis : Biennale du temps, Besançon fut le siège de la première biennale internationale du temps en juin 2004. Cette manifestation a réuni près de 300 personnes. Or il n'y en a pas un mot de rappelé dans le document que vous nous présentez. Cette manifestation est le point de départ d'une politique temporelle qui est en cours de définition. Un an après vous pourriez nous donner quelques éléments, quelques petites indications sur ce que vous avez à nous proposer suite à cette réflexion qui a duré trois jours et qui a fait venir les plus grands spécialistes européens. Ça me paraît évident et je ne comprends pas que cela ne figure pas dans ce document de plus de 100 pages, ça devrait pourtant vous sauter aux yeux. Je ne vais quand même pas faire le lien entre ce que vous faites aujourd'hui et ce que vous avez fait hier. Je ne veux pas mettre de la cohérence dans votre action.

M. LE MAIRE : Ce qui saute aux yeux, c'est que vous ne vous améliorez pas avec le temps, vous.

M. Jean ROSSELOT : D'accord, mais vous non plus...

M. LE MAIRE : Je vais vous répondre Monsieur ROSSELOT mais poursuivez.

M. Jean ROSSELOT : Je représente presque la moitié des habitants de cette ville. Vous parlez 10 fois plus que tout le monde, c'est normal mais quand on a quelque chose à dire, on a le droit de s'exprimer et nous souhaiterions que vous nous évitiez des remarques qui ne sont pas très dignes d'un Président de l'Assemblée.

M. LE MAIRE : C'est votre discours habituel, on connaît.

M. Jean ROSSELOT : Il s'agit quand même d'un document d'orientation important. Très rapidement puisqu'il faut aller vite et c'est dommage, c'est toujours comme cela, tout le monde s'en va, pas tout le monde mais presque...

M. LE MAIRE : C'est peut-être que vous laissez alors !

M. Jean ROSSELOT : Quand on parle, on lisse. Quand vous parlez il faut vous écouter 30 minutes pour ce qui peut être compréhensible en 30 secondes, enfin bref c'est comme ça.

M. LE MAIRE : Continuez, mon Cher Jean.

M. Jean ROSSELOT : Mon Cher Jean-Louis, toujours au registre du futuriste, par exemple puisqu'on veut faire autre chose qu'un musée, l'évocation du projet d'horloge atomique, l'association de la Région de Franche-Comté et de la Ville au CNES pour la construction des appareils de temps dans la future station spatiale internationale, tout cela mérite un peu plus que ce qu'il y a dans le projet que vous nous indiquez.

Toujours au plan historique et au plan spatial, je trouve que le document ne ratisse pas assez large. Je voudrais vous dire aussi que je suis étonné même si le Musée du Temps n'est pas un musée horloger, qu'on n'ait pas un mot de rappel sur l'existence du Musée de Neuchâtel car la grande aventure de l'horlogerie bisontine a commencé au Locle. Il faut avoir une conception de la région qui soit d'abord la région du Jura et ensuite notre propre région. JAPY est évoqué en une phrase, ça mériterait plus mais c'est un document d'orientation qui va servir à donner des indications, des mesures, à préfigurer des actions.

J'ajoute également qu'au point de vue projet de société, on y retrouve une large évocation de la question LIP, de ce que représente LIP dans la mémoire collective mais de grâce, essayez aussi, puisqu'il s'agit d'un document d'interrogation du futur et de la société, de dépasser, et je ne dis pas qu'il n'est pas nécessaire, au contraire, le seul rappel historique des faits pour tirer les leçons 30 ans après, de ce qui fut -et ça devrait être porté à la connaissance du public dans ce Palais Granvelle- la double méprise du patronat qui n'a pas su anticiper, de la classe ouvrière qui en a fait une affaire idéologique, une affaire de classe. L'entreprise, à cette occasion, mériterait d'être réhabilitée, de montrer que le monde avance et n'attend pas les Français dans leurs chimères et dans leurs combats de récréation d'école. Oui, LIP a bien été le premier coup de semonce de la mondialisation et nous avons perdu parce que nous n'avons, contrairement aux Suisses, pas su nous adapter. Puisque vous dites que vous êtes pour les entreprises qui créent des emplois, voilà un excellent vecteur de réhabilitation de l'entreprise, ne pas traiter l'entreprise comme un lieu de conflit comme elle l'a été mais montrer que l'entreprise est aussi un lieu de création, de créativité collective, d'association du capital et du travail pour faire du social par les produits de l'entreprise.

M. LE MAIRE : Revenez au sujet, s'il vous plaît.

M. Jean ROSSELOT : J'ai presque fini. D'une manière générale, sont évoqués le sous-sol, la cour mais côté jardin, si je puis dire, ça reste un mystère...

M. LE MAIRE : Vous félicitez Joëlle MAUERHAN et ça fait 5 minutes que vous cassez le projet, alors soyez cohérent !

M. Jean ROSSELOT : La signalétique dans la ville dont parle le conservateur, il y a longtemps que la Ville aurait dû traiter ce problème. De même que la façade Sud aurait dû être traitée depuis très longtemps plutôt que d'y laisser accrocher des portes Leroy Merlin ou faire des places de parking Carrefour au pied de la Tour des Granvelle. C'est invraisemblable et cela ne vous a jamais choqué. Je n'ai rien contre les places Carrefour, je suis bien content de m'y mettre mais à Chalezeule ou contre les portes Leroy Merlin mais dans mon garage. Le Maire devrait sentir cela avant tout le monde. C'est vous qui devriez avoir de la volonté pour mettre de la cohérence. On évoque le Musée de la Soie mais le bureau d'Hilaire de Chardonnet a été dévasté dans le bâtiment administratif des Prés de Vaux et la Ville ne s'en est pas occupé. Il y a, Monsieur le Maire, un gros effort à faire de votre part et non pas des services ni des conservateurs, de votre part pour mettre de la cohérence dans la politique des musées, pour que vous ayez une volonté d'envergure qui aille bien au-delà de la région et qui permette un véritable rayonnement à partir, je le répète, de ce joyau architectural et historique qu'est le Palais Granvelle.

M. LE MAIRE : Je vous remercie. Je pense que vous devriez déjà et je vous le dis très simplement, mettre un peu de cohérence dans vos propos. Ce projet, je le répète à juste titre, est celui d'une équipe, celle du Musée, ce n'est pas uniquement le projet du Maire. Je vous ai laissé parler, maintenant je vais vous répondre si vous le permettez. Ce musée, qu'il soit unique par son caractère culturel, historique, scientifique et social, je suis d'accord avec vous mais c'est déjà un ambassadeur de la ville et de la région. Quand vous dites «vous ne faites pas le lien avec l'industrie», vous n'avez certainement pas eu le temps de lire le rapport suivant qui traite du renouvellement de la présentation de la séquence microtechnique et qu'est-ce qui est plus en séquence avec la région que les microtechniques à une période où, peut-être et je l'espère, nous allons être reconnu comme étant un pôle de compétitivité microtechnique, ce que vous demandez est dans le rapport suivant. Encore faut-il avoir pris le temps de le lire, il y a d'ailleurs précisé que cette présentation doit ouvrir à l'occasion de Micronora. Je félicite Joëlle MAUERHAN car justement l'intérêt de ce musée, c'est qu'il est ouvert sur l'industrie, ouvert à l'activité industrielle, à de grandes sociétés, il y a une salle des partenaires qui est justement destinée aux industriels et le Musée s'est largement ouvert sur le monde et spécialement sur le monde industriel.

Je trouve qu'il est particulièrement désagréable de votre part de dire que j'ai conclu en 5 minutes la première biennale du temps l'année dernière puisque c'est une opération que j'ai initiée personnellement. J'y ai passé beaucoup de temps justement avec entre autres Luc GWIAZDZINSKI qui est directeur de la maison de la mobilité du temps à Belfort et Jean-Claude CHEVAILLER. Je suis allé d'ailleurs en Italie pour participer à des colloques. Vous n'êtes pas sans ignorer qu'il y a eu un changement dans la direction du Conseil Général à Belfort, ce qui fait que cela a retardé d'une année et que l'année prochaine la biennale aura lieu à Belfort. Désormais c'est je crois le Syndicat de l'Aire Urbaine qui a repris la gestion de la Maison du Temps mais tout cela bien sûr continue, nous sommes en rapport avec Luc GWIAZDZINSKI, Jean-Claude CHEVAILLER le sait bien et les équipes universitaires du Laboratoire THEMA qui travaillent sur ce projet aussi bien sûr. Je vous ai laissé parler, maintenant je passe la parole à Michel ROIGNOT. De toute façon maintenant on vous connaît, votre discours, faites-le à l'extérieur mais ici honnêtement vous n'intéressez plus personne.

M. Jean ROSSELOT : Il n'y a rien sur la biennale dans ce document.

M. Michel ROIGNOT : Tout d'abord en réponse à M. BONNET, effectivement l'articulation entre les musées, le Musée du Temps et les autres, est une question importante que nous sommes en train d'«empoigner» et nous ferons sur ce point des propositions dans le courant de l'année 2006. Je réunis périodiquement l'ensemble des conservateurs des 5 musées de Besançon, les 3 de la Citadelle et les 2 de la Boucle et naturellement dans le cadre du Musée des Arts et Traditions Populaires Comtoises, nous poursuivrons une réflexion avec Nancray mais il faut du temps.

Avec Jean ROSSELOT, histoire et modernité, je pense qu'il n'a pas lu tout le document et notamment cette phrase de QUENEAU que Joëlle MAUERHAN a mis en exergue de ce rapport et que je me fais un plaisir de rappeler : «le 25 septembre 1264 au petit jour, le Duc d'AUGÉ se pointa sur le sommet du donjon de son château pour y considérer, un tant soit peu, la situation historique». Je dirais que cette phrase-là, quand Joëlle MAUERHAN me l'a proposée, je l'ai adoptée d'emblée parce qu'effectivement c'est bien tout l'objet de cette réflexion, nous ancrer dans l'histoire, faire le point, mais en même temps nous ancrer dans la modernité.

Jean ROSSELOT, il faut tout lire et pas seulement ce qui vous intéresse : nouvelles temporalités, nouvelle vie, la biennale du temps, mais le document commence par ça, la mission n° 1 page 5 c'est bien le Musée lieu de débat sur le devenir de la cité. Nous l'avons mis en mission n° 1 et nous développons ensuite en annexe, il fallait lire l'annexe, pages 66 et 67, sur deux pages tout ce qui est rattaché à cette notion-là : la ville dans le temps, la ville du temps. Mais la biennale c'est comme la cheminée de la première tranche ! La biennale a eu lieu l'an dernier, c'est effectivement dans tout ce que je dis là, ce n'est pas écrit mais nous nous raccrochons naturellement à tous les travaux et à toutes les conclusions de ce colloque de l'année dernière.

Sur les LIP, j'ai bien dit que nous présenterions cette salle dans un premier temps car nous n'avons pas l'intention qu'elle perdure pour des siècles et des siècles mais il nous a paru incontournable, au moment où nous allons ouvrir la deuxième tranche, d'avoir un rappel sur cette histoire, sur ce qui constitue l'histoire de Besançon et là encore dans l'annexe, mais fallait-il encore la lire, page 62, tout le propos que nous voulons illustrer dans cette salle sur les LIP, la séquence 18, est illustré. Je crois que ces critiques-là sont un peu injustes et montrent que peut-être notre ami Jean ROSSELOT a bien lu les 20 premières pages qui constituent effectivement la trame de ce projet mais pas les 30 autres qui, séquence par séquence, développent et détaillent l'ensemble de ce projet scientifique et culturel.

M. LE MAIRE : Merci, tu as bien répondu. C'est un projet qui a été travaillé pendant des mois pour ne pas dire des années par Joëlle MAUERHAN, tout a été bien entendu pris en compte. Joëlle MAUERHAN a participé elle-même à la biennale du temps... Alors vous avez critiqué, vous avez tenu ce que vous considérez comme étant votre rôle d'opposition, critiquer».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter le projet qui lui est soumis.

Récépissé préfectoral du 15 juillet 2005.